



> accueil > les actions > entreprises

ENTREPRISES

27-06-2008 10:43

Les pôles de compétitivité reconduits pour trois ans

Nicolas Sarkozy, accompagné de Luc Chatel, et de Hubert Falco, a annoncé le 26 juin la reconduction pour "trois ans" des 71 pôles de compétitivité labellisés sur l'ensemble du territoire, avec une nouvelle enveloppe globale de 1,5 milliard d'euros.

"On en remet pour trois ans et on en remet pour un milliard et demi d'euros", a déclaré le chef de l'État, lors d'un déplacement à Limoges consacré aux pôles de compétitivité.

Les pôles ont été créés en 2004 avec une enveloppe globale de 750 millions d'euros sur trois ans pour lutter, notamment, contre les délocalisations. Ils associent, sur un territoire donné, des entreprises, des centres de recherche et des organismes de formation sur des projets innovants conduits en commun pour plus de compétitivité au niveau national ou international.

Selon Nicolas Sarkozy, sur 71 pôles de compétitivité au total, 58 ont "rempli leurs objectifs", faisant preuve d'un dynamisme prometteur, se manifestant notamment par le développement de coopérations entre acteurs jusque-là cloisonnés et par la création de passerelles entre universités, laboratoires et entreprises. Les 13 autres auront "un an de plus pour faire leurs preuves", a-t-il ajouté, s'appuyant sur les conclusions, remises le 18 juin au Gouvernement, de la mission d'évaluation des dispositifs d'accompagnement national et local des pôles.

S'adressant aux salariés d'une fabrique de porcelaine, Nicolas Sarkozy a déclaré que "les heures supplémentaires, l'intéressement, la baisse des prix par la concurrence et, dans les pôles de compétitivité, la sauvegarde de l'appareil industriel français" pouvaient être des réponses à "la question angoissante du pouvoir d'achat".

